

Questions orales

nous dire dans quelle mesure, à son avis, les mises en chantier diminueront au cours du premier trimestre de 1975 par rapport au trimestre correspondant de 1974?

M. Danson: Je ne conteste pas ces chiffres. Je le répète, ce sont des projections d'organismes avertis. Mais il m'appartient de prouver qu'ils ont tort, si je le puis.

* * *

LE REMANIEMENT DE LA CARTE ÉLECTORALE

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE SIÈGES AU QUÉBEC ET EN ONTARIO, MAIS NON EN C.-B.—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): J'aimerais poser une question au leader du gouvernement à la Chambre au sujet du remaniement de la carte électorale. Comme le leader du gouvernement le sait, au cours de la dernière session, nous avons retardé l'adoption de la nouvelle carte électorale, qui aurait donné trois sièges de plus à la Colombie-Britannique et à l'Ontario et en aurait supprimé deux au Québec. On nous a signalé que, selon le bill qui sera présenté la semaine prochaine, la Colombie-Britannique gagnera toujours trois représentants, mais que l'Ontario en gagnerait sept et le Québec un. Étant donné que l'Ontario aura quatre sièges de plus et le Québec trois, nous nous demandons pourquoi on n'augmente pas aussi le nombre de ceux de la Colombie-Britannique.

M. l'Orateur: A mon avis, il est bien évident que la question devance non seulement la politique administrative mais aussi, par sa nature même, les mesures qui seront débattues à la Chambre la semaine prochaine. Par conséquent, je ne puis autoriser la question.

* * *

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA DATE DU DÉPÔT DU RAPPORT HERMANN

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Peut-il nous dire quand il compte déposer le rapport Hermann qui devait être immédiatement après la reprise de la session et qui est prêt depuis plus d'un mois?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Oui, je pourrai déposer le rapport Hermann prochainement. Si nous ne l'avons pas déjà fait c'est parce que nous avons été très occupés dernièrement au comité des affaires des anciens combattants. Cependant, nous le déposerons sous peu.

* * *

LA CONSOMMATION

L'OBJET DE LA SUBVENTION À L'ÉGARD DE LA POUDRE DE LAIT ÉCRÉMÉ

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Peut-il dire à la Chambre si la subvention gouvernementale de 24c. la livre pour le lait écrémé en poudre vise comme auparavant à faire baisser le prix à la consommation?

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Selon moi, l'honorable représentant

[M. Stevens.]

devrait plutôt adresser sa question au ministre de l'Agriculture, qui s'occupe de ces subventions.

M. Rodriguez: Monsieur l'Orateur, puis-je maintenant poser cette question au ministre de l'Agriculture?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le rapport le plus récent dont je dispose m'a été remis hier. Tous les détaillants avaient modifié leurs prix en conséquence, à l'exception d'un seul, qui s'appêtait apparemment à le faire hier. Je n'ai pas eu de nouvelles fraîches à ce sujet ce matin.

● (1450)

LA POUDRE DE LAIT ÉCRÉMÉ—DEMANDE D'ACTION AU CONSOMMATEUR DES AVANTAGES DE LA SUBVENTION

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Étant donné l'irresponsabilité dont a fait preuve le Conseil canadien du commerce de détail en signalant aux détaillants qu'ils n'étaient pas obligés de faire profiter les consommateurs de la subvention du gouvernement, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a l'intention de continuer à cautionner le détournement de fonds publics par les détaillants.

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je pense que la réponse qui vient d'être donnée par l'honorable ministre indique clairement que la très grande majorité des détaillants, à l'exception d'un, ont transmis la subvention au consommateur. Je sais pour en avoir discuté avec l'honorable ministre de l'Agriculture qu'il était disposé à retirer cette subvention dans le cas où des commerçants refuseraient de transmettre la subvention au consommateur.

[Traduction]

M. Rodriguez: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. C'est la commission de surveillance du prix des produits alimentaires, qui dépend directement du ministre, qui a fait savoir que les détaillants et les fabricants ne faisaient pas profiter le consommateur de la subvention du gouvernement. Concrètement, c'est sa propre commission qui nous a avertis de cette situation.

[Français]

M. Ouellet: La réponse est que maintenant, non seulement on transmet la subvention au consommateur, mais, dans certains cas, on m'a informé qu'on avait réduit le prix, justement pour compenser les désavantages de la situation antérieure où la subvention n'était pas transmise. Je pense que l'honorable député veut faire une tempête dans un verre d'eau, alors qu'il a toutes les assurances que maintenant la subvention est transmise au consommateur, et que le ministre de l'Agriculture est disposé à sévir, dans le cas où une situation semblable se répéterait, et où la subvention ne serait pas transmise au consommateur.

* * *

[Traduction]

LES POSTES

PROPOSITION D'ÉMISSION DE TIMBRES COMMÉMORATIFS EN PRÉVISION DU COLLOQUE INTERNATIONAL DES PÉDOLOGUES EN 1978

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. L'Union